

1. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block relative aux fermetures ou licenciements dans les entreprises molenbeekoises.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer De Block betreffende de sluitingen en de ontslagen in de molenbeekse bedrijven.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'ai vu qu'il y a ces derniers temps, quelques nouvelles au niveau de l'emploi ou la disparition de l'emploi à Molenbeek. Il y a eu l'usine Takeda, l'entreprise pharmaceutique qui avait annoncé son départ. Dans la précision soulevée, la raison qu'il n'y avait pas moyen d'élargir ou d'étendre l'entreprise à Molenbeek. J'ai cru comprendre que Monsieur l'Echevin a eu une rencontre avec la direction, avec les représentants et donc j'ai quelques questions auxquelles j'aimerais avoir une réponse. D'abord, je voudrais féliciter Monsieur l'Echevin qu'il a pris les devants, mais malheureusement je ne vois que des propositions palliatives. C'est-à-dire d'accompagnements d'un décès, d'une mort annoncée, c'est-à-dire que l'entreprise elle-même a contacté les services régionaux à activer la Cellule d'accompagnement et de réorientation, la reconversion. Je m'imagine que la Mission locale peut donner un coup de main, mais donc ma première question est qu'est-ce que la Commune peut faire ou quel est son jugement sur la raison que l'entreprise évoque ? C'est-à-dire le manque de possibilité d'étendre l'entreprise. Est-ce que vous pouvez m'éclaircir là-dessus ? Est-ce que c'est parce que dans le PPAS, c'est juste interdit ou est-ce juste physiquement parce qu'il y a des autres propriétés, des propriétaires qui l'empêchent ? J'aimerais avoir un peu plus de nouvelles. Quelles sont les pistes possibles pour contribuer à ce que cette entreprise reste à Molenbeek ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur De Block pour votre interpellation concernant cet énième drame qui touche notre Commune. Comme vous l'avez dit, ce n'est pas la première fois qu'une entreprise ferme et malheureusement licencie des personnes. Ici, nous ne sommes pas encore dans une procédure de licenciement, nous sommes dans une phase d'information. C'est-à-dire que des instructions, vous savez Takeda fait partie d'un groupe international. C'est une multinationale vraiment importante qui possède des implantations dans tout une série de pays dans le monde, dont la Pologne et l'Allemagne, ainsi que la Tchéquie, la Slovaquie pour les pays les plus proches de la Belgique. Nous avons pris les devants. Nous avons rencontrés la direction, la Bourgmestre et moi-même, parce que nous avons eu les premières informations de cet éventuel licenciement qui se préparait. Lors de ce rendez-vous, nous avons cherché à savoir quelles sont les causes qui poussent à Takeda non pas de licencier l'ensemble de son personnel, mais essentiellement le personnel de production. Alors, il faut savoir que Takeda est une entreprise pharmaceutique qui emploie des gens qui

ont des compétences techniques spécifiques et donc le niveau de formation qu'on retrouve parmi ce personnel, c'est minimum le niveau A2, donc humanité technique. Et puis, nous sommes avec des profils d'ingénieurs et de chimistes. Ça représente à peu près cent vingt-cinq personnes qui sont théoriquement concernées par le licenciement et parmi celles-ci, il y a vingt-cinq molenbeekoises. Donc nous avons d'abord, avant d'étudier les pistes possibles, étant donné les moyens que nous possédons au niveau communal avec le relai au niveau régional, nous avons donc essayé de comprendre quelles sont les motivations de l'entreprise et effectivement, il y a principalement deux raisons. La première, c'est que ces infrastructures qui se trouvent sur la chaussée de Gand qui ont été rénovées, il n'y a pas longtemps, elles ont été modernisées, donc la ligne de production de Takeda est une production de pointe, mais qui permet de limiter, enfin je dirais qui est une production très limitée. Les demandes par rapport aux produits qui sont produits dans cette pharmacie nécessitent, je pense un détail technique, un prolongement de leur ligne de production et si on leur donnait l'autorisation, ils empièteraient sur 50% du cimetière. Donc, effectivement, la disposition des lieux ne permet pas l'extension de cette usine alors que dans d'autres usines et je reprends les arguments qu'ils ont avancés en Pologne et en Allemagne, ils sont en sous production. Ils ont encore une capacité de produire allant de 30 à 50%, en fonction des usines. Evidemment, dans leurs analyses économiques, ils étaient pour eux et on sait très bien qu'ils cherchent à faire des économies d'échelles, on sait très bien que les charges salariales en Belgique sont relativement importantes par rapport à d'autres pays européens et donc aujourd'hui, sur base de ce problème d'impossibilité de pouvoir s'étendre sur le site actuel, ils ont décidé de proposer une délocalisation de leur production, c'est-à-dire la partie technique seulement, donc la production de médicaments et d'aller sur les autres sites. Par rapport au personnel qui normalement serait licencié dans le cas d'une procédure Renault, nous sommes, je le répète encore une fois, dans une procédure d'information. C'est une procédure qui prend plusieurs mois. Ils ont prévu, ils ont informé les services régionaux, c'est-à-dire Actiris et le Gouvernement ont été informés par mes soins. Le Ministre en charge de l'Economie, parce qu'ils n'avaient pas encore vu, mais moi, je les ai rencontrés avec le cabinet de l'Economie. Donc si cette procédure Renault est lancée, il faut savoir que 125 personnes seront licenciées, des propositions de localisation de ce personnel ont été faites pour les profils les plus pointus, c'est-à-dire qu'à certains profils, à certains travailleurs on leur a proposé d'occuper des fonctions dans d'autres pays européens. Ce qui est positif dans la situation de Takeda actuellement, ce sont les profils pointus, ce sont des profils relativement rares sur le marché de l'emploi et donc d'autres entreprises qui ont la même activité ont déjà contacté Takeda et ont proposé une collaboration pour reprendre une partie du personnel. Je ne connais pas les chiffres, je ne connais pas le nombre, ils ne peuvent pas communiquer aujourd'hui parce qu'ils sont encore qu'au début du processus et donc les raisons essentielles qui sont évoquées, c'est l'incapacité de pouvoir produire sur base du site actuel et l'incapacité de pouvoir s'étendre étant donné que d'un côté, ils ont le cimetière de Molenbeek et de l'autre une entreprise à côté qui ne permet pas de s'étendre. Ce sont précisément ces deux raisons.

Au niveau communal, nous sommes déçus mais malheureusement nos moyens ne peuvent, l'avaient rappelés non pas simplement mettre des petits sparadraps sur des petites blessures mais seulement faire des informations. Nous avons des structures communales et nous avons évoqué cette possibilité de faire appel entre autres à la mission locale comme nous l'avons fait dans le cadre du licenciement qui s'est produit lors de la fermeture de la piscine. Mais surtout il y a cette cellule au niveau régional, cette cellule de reconversion qui se trouve au sein du service d'Actiris et qui est théoriquement sensé pouvoir aider toutes ces personnes à trouver un emploi en région bruxelloise et même au-delà. Donc aujourd'hui nous sommes au début du processus, j'ai eu personnellement un contact avec les syndicats pour savoir quel était leur avis et ce qu'ils comptaient faire mais donc eux aussi participent à ce processus qui je le répète pour la troisième fois pour l'instant nous sommes dans la phase d'information et donc il est fort probable que nous allons vivre dans les prochaines semaines

une procédure Renault, c'est-à-dire un licenciement collectif qui va être enclenché et qui va voir à terme le départ de la partie production de cette usine. Nous sommes vraiment démunis, si ce n'est de pouvoir accompagner les travailleurs au niveau communal avec les moyens qui sont les nôtres et au niveau régional avec la cellule de reconversion qui se trouve au sein d'Actiris. Takeda, très honnêtement, les responsables que nous avons rencontrés, ce sont des responsables Belges, évidemment ça ne fait pas plaisir de fermer cette cellule qui, je le rappelle et je reprends leurs propos, est extrêmement rentable. L'unité de production molenbeekoise est une unité qui est extrêmement rentable. Néanmoins, dans leur projet de développement de pouvoir répondre à tous les besoins du marché des médicaments, ils ont besoin d'une extension et dans d'autres pays européens, ils sont en sous production et donc ils vont faire un peu le principe des vases communicants, transférer la production vers d'autres sites qui fonctionnent au ralenti.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Mijnheer De Block wenst u nog iets bij te voegen ? Neen ? Dank U.